

**ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE**

**JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 à 15h00
AJACCIO – PALAIS DES CONGRES**

PROCES VERBAL

Sur convocation du Préfet de Corse, M. Pascal LELARGE, l'Assemblée Générale d'installation de la CCI de Corse s'est tenue le jeudi 25 novembre 2021, à 15 heures, au Palais des Congrès d'Ajaccio – Salle Prestige.

Etaient présents : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ANDREANI Dominique, BALESI Pierre-François, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, CIONI Gilles, COLONNA Caroline, DELOVO Cosima Sandra, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FAGGIANELLI François, FRASSATI Jeanne, GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony, LANFRANCHI Marie-Eugénie, MANICCIA Christophe, MARTELLI Marina, MAURIZI Jean-André, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, PIACENTINI Céline, ROSSI Antoine, SIMONI Barthélémy, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VESPERINI Nunzia, VOLPI Nathalie.

Avaient donné pouvoir : Mmes, MM.

ABELI Eric à ALBERTINI Jean-Louis, ALBERTINI Paola à PAOLI Jean-François, BALDASSARI Nicolas à CECCARELLI Laurent, CASTELLI Jean-François à BALESI Pierre-François, CECCOLI François-Xavier à DI MENZA Dominique, GIOVANNI Auguste à DOMINICI Jean, GOFFI Karina à ORSINI Pierre, IENCO Michel à MAURIZI Jean-André, LEANDRI Marc à FRASSATI Jeanne, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MICHELI Virginie à TROJANI Paul, NEGRETTI Pierre à VENTURINI Stefanu, SANGUINETTI Patrick à ROSSI Antoine.

Assistaient également :

M. Michel CASTELLANI, Député de Haute-Corse
M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, représentée par M. Hyacinthe VANNI
M. Didier MAMIS, Secrétaire Général pour les Affaires de Corse
Mme Christine BESSOU-NICAISE, Directrice Régionale des Finances Publiques
M. Antoine De MONTERA, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
M. Paul FLACH, Co-Commissaire aux Comptes / Kalliste Révision Comptable
Mme Véronique ALBERTINI, Co-Commissaire aux Comptes / EXCO Albertini & Associés
Mme Angèle BASTIANI, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse
Mme Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse
M. Alexandre VINCIGUERRA, Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse
M. Gilles GIOVANNANGELI, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse

M. Dominique LIVRELLI, Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse
Mme Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse
M. Jean-Charles MARTINELLI, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse
M. Jean-Charles SANANES, Directeur Régional de la Banque de France
Mme Julie BENETTI, Rectrice de la région académique de Corse, représentée par M. Pierre-Antoine NESI
Pr. Antoine AIELLO, Directeur de la Plateforme Stella Mare - Université de Corse/CNRS
MM. les Présidents des Communautés de Communes
M. le Président de l'Association Départementale des Maires et des Présidents d'EPCI de la Corse-du-Sud, représenté par M. Barthélémy LECA
M. le Maire d'Ajaccio, représenté par M. Stéphane SBRAGGIA et M. Antoine MAESTRALI
MM. les représentants du Collectif des socioprofessionnels de Corse
M. Guy DE SIMONE, Président de l'Ordre des Experts-Comptables de Corse
M. Jean-Marc AMBROSIANI, Directeur de l'ADEME Corse
M. Emmanuel PIERRE, Directeur de l'incubateur INIZIA
Mmes, MM. les Membres élus CCI suppléants
Mmes, MM. les Membres élus et associés CCI de la Mandature 2016-2021
Mmes, MM. les représentants des Instances Représentatives du Personnel
M. Philippe ALBERTINI, Directeur Général de la CCI de Corse
Le Comité de Direction et les collaborateurs de la CCI de Corse

La séance s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Installation des membres nouvellement élus par le représentant de l'autorité de tutelle
- Constitution d'un Bureau d'âge
- Election du Président
- Election du 1^{er} Vice-Président
- Election des autres membres du Bureau :
 - 1 Trésorier
 - 1 Trésorier Adjoint
 - 2 Secrétaires
- Demande d'augmentation du nombre de membres du Bureau de 7 à 10
- Désignation du suppléant du Président pour siéger dans les instances de CCI France
- Désignation des membres des Commissions Réglementées :
 - Commission des Finances
 - Commission Consultative des Marchés
 - Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts
 - Commission Paritaire Régionale

La séance est ouverte par M. Pascal LELARGE, Préfet de Corse représentant l'autorité de tutelle.

M. le Préfet adresse ses félicitations aux membres élus et indique qu'il va procéder, conformément à l'article R711-51 du code de commerce, à l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

M. le Préfet de Corse donne lecture des noms des quarante (40) membres titulaires et quarante (40) membres suppléants élus à l'issue du scrutin des Elections Consulaires et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 :

CAT	TITULAIRES <i>par ordre alphabétique</i>	SUPPLEANTS
C	ABELI Eric	SEGUI POGGI Joëlle
S	ALBERTINI Jean-Louis	PANTALACCI Léna
C	ALBERTINI Paola	GIGON Patrick
S	ANDREANI Dominique	FRANCISCI Emilie
I	BALDASSARI Nicolas	NICOLAI Marie Paule
C	BALESI Pierre-François	CIABRINI Audrey
C	BENZONI Joseph	ZUCCARELLI Sophie
S	CASTELLI Jean-François	THIEBAUT Claire
I	CECCARELLI Laurent	PASQUALINI Santa
S	CECCOLI François-Xavier	MURATI TAPIERO Carine
I	CIONI Gilles	MABUT GUIDICELLI Joëlle
S	COLONNA Caroline	MARTIN Guillaume
I	DELOVO Cosima Sandra	LEANDRI Jérémie
I	DI MENZA Dominique	LUCIANI Jean-François
S	DOMINICI Jean Baptiste	MARCELLI Aurélie
S	FAGGIANELLI François	PINELLI PAQUET Marie-Christine
S	FRASSATI Jeanne	BESSI Patrick
S	GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony	PAOLETTI SALINI Sylvie
S	GIOVANNI Auguste	CASALE CAPOCCHI Sylvia
S	GOFFI Karina	GIROLAMI Charles
S	IENCO Michel	MANGHI Sabine Félicité
C	LANFRANCHI Marie-Eugénie	LOUBIERE Franck
S	LEANDRI Marc	ALBERTINI BERTIN Julia
I	LECA Antoine	REGNE THUAULT Sylvie
S	MANICCIA Christophe	FIGOLI DELPRAT Emmanuelle
S	MARTELLI Marina	GIRASCHI Jean-Michel
C	MAURIZI Jean André	RICOMINI Anne Lise
S	MICHELI Virginie	BONAVITA Jacques-Yves
S	NEGRETTI Pierre	CECCALDI Brigitte
C	ORSINI Pierre	PIRRONE Christine Sylvie
C	PAOLI Jean-François	CORVI BRANDALONI Marguerite Marie
I	PIACENTINI Céline	MONTINERI Charlie
S	ROSSI Antoine	GIOVANNANGELI Marie-Françoise
C	SANGUINETTI Patrick	PIFFERINI Valérie Jacqueline
C	SIMONI Barthélémy	ZURIA Frédérique
C	TROJANI Paul	LANZALAVI Noëlle Anne
S	VALERY Olivier	ROCCA Louisa
C	VENTURINI Stefanu	BRAL Audrey
C	VESPERINI Nunzia	PEDANI François
C	VOLPI Nathalie	MARCAGGI Thomas

Enoncé fait par Monsieur le Préfet de Corse, ceux-ci sont officiellement installés dans leur fonction de membres élus, et constituent l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Monsieur le Préfet de Corse procède ensuite à l'installation du Bureau d'âge, composé de M. Paul TROJANI, doyen de l'Assemblée, et des deux benjamines de cette même Assemblée, Mme Marina MARTELLI et Mme Nunzia VESPERINI.

Le doyen vérifie le nombre de membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint avec :

27 membres présents,

13 pouvoirs,

soit 40 membres présents et représentés,

L'Assemblée peut valablement se tenir.

Propos du doyen :

*« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif, cher Gilles,
Mesdames et Messieurs,*

Une fois de plus, j'ai le redoutable privilège, d'ouvrir la séance d'installation de cette nouvelle mandature consulaire... et je dois cette présidence momentanée, non pas au suffrage de mes collègues... mais à une réalité bien peu démocratique... puisqu'il s'agit simplement du privilège de l'âge, et de ma qualité de doyen de cette Assemblée.

Il n'empêche... et je saisis volontiers cette occasion éphémère, pour vous dire quelques mots, à la fois de félicitations anticipées... (je parle bien entendu aux élus qui prendront bientôt leurs fonctions, au Bureau de notre institution... à tous les élus consulaires de toute la Corse) et d'encouragements pour la suite de nos travaux des semaines et mois à venir.

Nous avons su... au fil des dernières années... ici plus qu'ailleurs... donner à notre CCI, la pleine expression de son rôle et de ses missions, au service de l'économie de la Corse... et je mesure l'honneur qui m'est fait, de participer à cette réussite, en la prolongeant aujourd'hui, par l'organisation de cette Assemblée.

Car l'état civil n'est pas tout, je parle également d'expérience... car j'ai eu l'honneur, de présider cette institution... certes pour une courte durée, au début de l'année 2011... mais je sais l'importance de cette responsabilité... comme je sais par avance, les mérites et les qualités, de celui qui deviendra le nouveau Président de la CCI de Corse... ou plutôt, celui qui deviendra à nouveau, le Président de la CCI de Corse... oui, je sais, j'anticipe... mais peu importe, avec le privilège de l'âge je le fais quand même. Je vous félicite tous par avance, pour vos futures responsabilités, et en premier lieu, toi Jean, pour avoir accepté cette lourde charge, et je t'assure une nouvelle fois, que tu peux compter, sur mon total soutien.

Toutefois, je ne terminerai pas sur un regret, je veux au contraire positiver et partager avec vous l'espoir que ce qui n'a pas été fait hier puisse l'être demain.

Je ne peux résister au plaisir de passer ainsi rapidement à l'élection.

Mesdames et Messieurs, je vous propose la candidature à la Présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse de notre Président sortant : Jean Dominici.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je vous propose donc un vote à main levée. »

I- ELECTION DU PRESIDENT

Sous la présidence du Bureau d'âge (doyen d'âge)

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation par Monsieur le Préfet de Corse, conformément à l'article R711-51 du code de commerce, des quarante (40) membres élus titulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie Corse et leur suppléant, répartis comme suit :

Vu les articles R711-15, L713-4, L713-3 du code de commerce, relatifs aux conditions à remplir pour être membre du Bureau et candidat à la fonction de Président ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau ;

Vu l'article R711-72 du code de commerce relatif à la procédure spécifique pour l'élection des membres du Bureau ;

Vu la section 2 du chapitre II du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Le Président* » ;

Vu l'article 2.1.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Déroulement de la séance d'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Composition du Bureau de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.2 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Election des membres du Bureau* » ;

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, par vote public à main levée :

Candidat au poste de Président	:	Monsieur Jean DOMINICI
Inscrits	:	40
Présents	:	27
Pouvoirs	:	13
Votants présents ou représentés	:	40
Abstention(s)	:	0
Suffrages exprimés	:	40

**Monsieur Jean DOMINICI ayant obtenu quarante (40) voix,
Est déclaré élu aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.**

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°01/25-11-2021/283</i>		

Le Président Jean DOMINICI prend la présidence de la séance.

Il prononce son allocution.

*« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,*

*Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Chers partenaires,
Madame la Présidente, chère Dominique,
Monsieur le Président, cher Pierre,
Chers collègues et chers amis,
Mesdames et Messieurs,*

Nous voilà réunis pour un moment très particulier,

Cette journée... cet après-midi du 25 novembre 2021... ne sont pas seulement des rendez-vous protocolaires ou institutionnels.

Non, il s'agit de bien plus que cela.

Sans tomber dans l'emphase, ni la mise en scène... je suis convaincu que nous vivons un grand moment... un moment historique, même, ... dans le long parcours de nos institutions consulaires... et j'éprouve une grande émotion à le partager avec chacune et chacun d'entre vous.

Alors évidemment, quand je parle de moment historique... il ne s'agit bien sûr pas de mon élection, ou plutôt de ma réélection... il s'agit de quelque chose de bien plus important.

Car aujourd'hui, ce que nous sommes en train de réaliser, avec cette installation, avec cette équipe complète, rajeunie, renforcée... c'est un tournant vital de l'Histoire des CCI en Corse, une page qui se tourne et une autre qui s'ouvre devant nous... et j'ai la conviction, la certitude même, que cette nouvelle mandature que nous sommes en train de construire, et de bien construire... sera celle d'une CCI écoutée, respectée... d'une CCI au cœur du paysage institutionnel et économique de l'île... par la rigueur et la force de notre travail... mais surtout la qualité de nos résultats.

Et avant de procéder aux remerciements, et la liste est nombreuse, je voudrais vous inviter à un bref rappel des étapes toutes aussi importantes les unes que les autres... étapes que nous venons de franchir :

Lorsqu'en 2011 nous obtenons enfin la création d'une CCI de Corse, 40 ans après la création des Chambres régionales de Commerce au plan national... - eh oui je sais que cela peut surprendre, mais il y a moins de 10 ans, nous étions encore rattachés à PACA !!! -... à ce moment particulier où nous avons créé cette nouvelle institution, et nous l'avons fait plutôt seuls je dois dire, tant CCI France s'est montrée distante, déjà à l'époque... eh bien peu, très peu !! étaient ceux qui misaient sur notre réussite.

D'abord parce que les rivalités historiques Nord/Sud étaient là... et bien là.

Ensuite parce que les difficultés de tous ordres n'ont pas manqué : partage de la ressource, fixation homérique du siège, répartition de la gouvernance, régionalisation des effectifs... autant d'occasions de diverger, autant d'écueils sur lesquels nous étions attendus, et sincèrement, beaucoup nous y attendaient... pour nous voir nous y échouer.

Les années qui ont suivi n'ont d'ailleurs pas manqué de nous mettre à l'épreuve :

- Avec en premier lieu, la baisse continue de nos ressources, je rappelle que notre TFC, notre Taxe pour Frais de Chambre, est passée de 8,6M€ en 2012 à bientôt moins de 3,8M€, soit un toboggan de -60% !!! un garrot budgétaire inédit dans la sphère publique !!! ;*
- Il y a eu aussi les lois NOTRe et PACTE en 2016 et 2019 qui sont venues heurter de plein fouet notre modèle en pleine construction ;*
- Il y a eu l'expiration, ou plutôt, les expirations annoncées de nos concessions... et chacun mesure aujourd'hui la complexité de leur prorogation et plus encore de leur renouvellement ;*

- *Il y a eu enfin l'instabilité, les difficultés, et même les malheurs et les drames... que nous avons vécus et partagés avec nos collègues de la Corse-du-Sud, et vous me permettez de rendre un hommage particulier, à mon tour, au Président Jacques Nacer, bien trop tôt disparu.*

Eh bien face à toutes ces épreuves, nous avons su réagir, anticiper, décider !!

Face à chaque problème, nous avons construit une solution.

Et si nous avons pu surmonter tous ces écueils, construire ce parcours improbable que nous avons choisi, c'est avant tout grâce au travail formidable de nos équipes, agents, techniciens, cadres et directeurs, et je dois les remercier, les féliciter et leur rendre aujourd'hui l'hommage qu'ils méritent...

Sans eux, nous ne serions pas là !!!

Nous ne serions pas là non plus sans les élus consulaires de ces différentes mandatures, les élus de ces dernières années, qui ont su comprendre et anticiper les situations, qui ont su décider au bon moment, de manière courageuse parfois, de manière efficace tout le temps... Vous avez compris que je veux là souligner et marquer d'une pierre blanche l'Union Consulaire, la décision prise ici, sur place, de manière positive et délibérée, au début de l'année 2019 de nous unir... contre vents et marées, pour fonder une CCI de Corse de plein exercice, et je dois rendre à ce moment précis l'hommage qu'il mérite au Président Paul Marcaggi.

Et si le Décret du 22 août 2019 est intervenu pour sceller cette Union au 1^{er} janvier 2020, c'est parce que des femmes et des hommes, des élus consulaires ont décidé en pleine conscience que sans cette union, rien de solide et rien de sérieux ne serait possible dans les années à venir.

J'en vois plusieurs aujourd'hui dans la salle, celles et ceux qui ont décidé de repartir pour un nouveau mandat... celles et ceux qui ont fait le choix de passer la main... je veux dire à chacune et chacun d'entre vous le respect et la gratitude de l'institution.... et notamment Paul dont le courage et la ténacité ont marqué ses quatre années de Présidence, si importantes pour notre institution.

Je te proposerai tout à l'heure, si tu en es d'accord, ta modestie dusse-t-elle en souffrir, de nous dire quelques mots de témoignage.

J'en arrive maintenant à notre élection, au scrutin consulaire de 2021, et je remercie les 4 127 électrices et électeurs qui se sont prononcés par leurs suffrages en soutien de notre démarche, en soutien de nos candidates et candidats.

Je ne me priverai pas ici de souligner que notre CCI est la mieux élue de France métropolitaine, avec près de 17% de participation, contre 6% en moyenne au plan national, comme d'ailleurs elle a été placée en tête du classement lors de la dernière enquête de performance OpinionWay devant les 12 autres CCI régionales de métropole.

Il n'est pas coutume de voir la Corse sur la plus haute marche du podium, et je suis fier de vous, fier de notre institution pour la référence qu'elle constitue solidement, grâce à votre travail, dans le concert national.

Toujours dans le cadre de ce scrutin, je dois naturellement féliciter et remercier celles et ceux qui ont brillamment mis ou remis leur mandat en jeu ; et qui aujourd'hui, titulaires comme suppléants, originaires de tous les territoires de l'Ile, sont réunis pour participer à cette installation, préfigurer l'ossature de notre gouvernance, et préparer sans tarder les prochaines étapes du début de l'année.

Bien sûr, notre Président sortant de la CCI Locale de Haute-Corse, Pierre Orsini, qui nous assure par sa présence en qualité de Vice-Président de droit, d'un soutien et d'un renfort de grande qualité pour le Bureau que nous allons constituer tout à l'heure.

Mais je voudrais vraiment adresser de tout cœur mes plus vives et plus sincères félicitations et remerciements à la Présidente Dominique Di Menza, que nous avons installée et élue ce matin... et qui sera à mes côtés une Vice-Présidente... LA Vice-Présidente de cette nouvelle génération... dynamique et engagée... dont nous avons besoin pour affronter les défis qui nous attendent.

A travers elle, je voudrais saluer également l'ensemble des femmes et des hommes, commerçants, chefs d'entreprises, et ils sont nombreux... qui viennent de nous rejoindre dans le sud... et leurs visages, leurs nombreux visages aujourd'hui dans la salle, sont bien l'incarnation, la meilleure expression de cette nouvelle génération qui vient apporter son souffle, son énergie... et c'est avec elle... conjuguée à la force et l'expérience de nos membres sortants et de nos cadres... que nous allons tourner la page, les pages parfois douloureuses de notre histoire récente... pour nous tourner avec confiance, avec confiance et audace, vers les étapes qui nous attendent.

Voilà, j'en ai terminé avec les remerciements propres à notre institution, pour me tourner tout d'abord vers M. le Préfet, et vers les services de l'Etat de manière générale.

Nous avons de tous temps entretenu avec les autorités de tutelle des relations de grande qualité, avec chacun de nos interlocuteurs, bien entendu dans le respect des rôles et prérogatives de chacun, mais avec le souci partagé d'entretenir un dialogue constant et fructueux dans la conduite des affaires publiques, et consulaires en particulier.

Je dois dire que la crise est venue éprouver et renforcer ces liens.

Au plus fort des moments de tension de ces deux dernières années, sanitaires comme économiques, et ils n'ont pas manqué, nous avons pu trouver une écoute et une compréhension, ainsi qu'un soutien et une confiance sans faille de votre part, M. le Préfet, je tenais à le souligner publiquement.

Comme nous avons souligné à de multiples reprises, la qualité et le caractère décisif de l'action, des actions, du gouvernement pour soutenir la Corse et son économie face à la crise...

Sans le PGE, sans le Fonds de solidarité ou l'activité partielle, sans l'aide au paiement des cotisations sociales, les dégâts auraient été sans nul doute irréparables...

J'en profite donc pour vous adresser à nouveau, M. le Préfet, nos meilleurs remerciements, tant pour votre engagement à titre personnel, celui des services que vous dirigez, que pour votre haute fonction de représentant de l'Etat en Corse.

La crise n'est hélas pas terminée et les enjeux de la relance sont devant nous.

Nous avons la conviction que la Corse a un besoin vital de s'inscrire fortement au sein des programmes performants et efficaces que l'Etat déploie et dans France Relance en particulier... mais également dans le PTIC et les autres dispositifs qui viennent soutenir l'activité économique de manière générale.

Vous avez, M. le Préfet, l'assurance que notre institution est prête à concourir, à apporter sa contribution à chacune de ces opportunités... comme nous l'avons fait pour chacune des mesures du volet défensif qui a si bien fonctionné.

Je me tourne enfin vers vous, M. le Président du Conseil Exécutif de Corse, vers toi Gilles, cher ami...

Il y a des moments dans la vie d'un responsable public, dans celle du représentant de la CCI de Corse que je suis à nouveau... par la confiance de mes collègues... des moments où le fait de partager ses convictions dans le sens de l'intérêt général avec d'autres responsables prennent un relief tout particulier, et cet après-midi est un de ces moments aussi rare que précieux.

Ta présence à nos côtés cet après-midi, celle de tes collègues du Conseil Exécutif et de l'Assemblée de Corse, est à la fois un réconfort et un espoir, pour nous-mêmes et pour l'ensemble des acteurs économiques que nous représentons...

Un réconfort, car elle illustre le partenariat de nos institutions, le croisement de nos efforts, la solidité de nos confiances réciproques, le partage de la vision des intérêts de la Corse et des Corses.

La CCI et la Collectivité de Corse ont tissé des liens indéfectibles, ces liens se sont renforcés à chaque jour de la crise que nous sommes en train de traverser.

Ils sont le produit de nos engagements certes : nous gérons les ports et les aéroports de Corse pour votre compte, nous déployons le plan de formation et le schéma régional de développement économique...

Mais ils sont aussi et surtout le fruit d'une vision partagée, d'objectifs communs, d'une solidarité sans faille que nous entendons développer avec la Collectivité, ses directions, ses agences et offices... et je salue chacune et chacun de leurs éminents représentants.

Cette articulation institutionnelle et humaine est cruciale pour la Corse, son économie et son avenir.

Elle ne doit rien ni au hasard, ni aux circonstances... elle vient de la volonté et des convictions... et en premier lieu, elle vient de nos consciences... profondes et partagées, celle de la CCI, celle de la CdC... la mienne... et surtout la tienne cher Président.

La tienne dont je suis le témoin privilégié, ta proximité sans cesse renouvelée au fil des échanges, des réunions, des rencontres, des sessions de travail, des mails, des sms, à toute heure et chaque jour de la semaine... je suis le témoin direct de l'intérêt et du respect que tu portes à notre institution, aux femmes et aux hommes qui la composent... et aux missions qui l'animent.

Et c'est dans cette confiance, dans votre confiance, que nous trouvons les raisons de l'espoir. Car que personne n'en doute et que nul ne s'y trompe, votre considération pour notre institution ne doit rien non plus à la compromission ni à l'indulgence... c'est bien sur le socle robuste et dorénavant dynamisé de notre sérieux, de notre travail et de nos résultats que vous fondez votre propre conviction et c'est sur le même socle que nous entendons construire ensemble l'avenir.

C'est d'ailleurs l'avenir... et l'espoir dans cet avenir... que j'ai choisi pour terminer mon propos.

Chacun sait que nous avons étudié ensemble, l'Etat, la CdC, les réseaux consulaires, sous l'égide du désormais fameux article 46 de la loi PACTE, les voies et moyens d'une nouvelle organisation spécifique à la Corse, une nouvelle architecture où le droit rejoindrait les faits... et la CCI la CdC.

Cette nouvelle organisation, nous y croyons fermement, nous y tenons et nous mobiliserons l'ensemble de nos énergies et de nos ressources pour qu'elle soit le plus rapidement possible sur la table de travail des parties concernées, non plus pour dissenter ou théoriser... mais bien pour passer à l'acte, définir les calendriers, les modalités et les rouages de cette nouvelle ère consulaire que nous entendons ouvrir dans les mois qui viennent.

La Corse, son économie, nos ressortissants, ont besoin d'outils simples, rapides et efficaces. La crise est venue illustrer que c'était possible... quand nécessité fait loi.

Je veux formuler l'espoir que nous partageons cette nécessité, son diagnostic et sa solution... la CCI et la CdC sont vouées à se lier de plus en plus étroitement et efficacement... ou alors... à perdre le bénéfice de leurs actions dans les méandres et les délais de coopérations aussi distendues qu'éphémères.

Tous les acteurs du dossier ont à y gagner, et plus que les acteurs, tous les chefs d'entreprises et commerçants, tous les jeunes créateurs ou repreneurs, les usagers des transports maritimes et aériens, les étudiants de nos plateaux et ceux qui y viendront, les territoires et les collectivités...

Vous l'avez compris, tout le monde a intérêt à ce que la Corse améliore son organisation pour produire de meilleurs résultats, et nous savons, nous avons l'intime conviction, que vous serez l'homme de cette situation.

Voilà Mesdames et Messieurs, j'en ai terminé,

J'ai été un peu long, c'est vrai... mais après, tout on ne vit pas un moment historique tous les jours !

Il ne me reste plus qu'à vous remercier une dernière fois pour votre confiance et vous assurer que vous pouvez compter sur moi et mon équipe... pour en être les dignes dépositaires.

Merci. »

II-ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Sous la présidence du Président DOMINICI, en présence du Bureau d'âge

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau et précisant notamment « *Les présidents des chambres de commerce et d'industrie rattachées à la chambre de commerce et d'industrie de région sont de droit vice-présidents de la chambre de région et, à ce titre, membres de droit du bureau. (...) L'un des vice-présidents de droit est élu premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de région* » ;

Considérant l'Assemblée Générale d'installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Locale d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud et l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de Présidente, actée par délibération n°2021/01/25-11/01 ;

Considérant l'Assemblée Générale d'installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Locale de Bastia et de la Haute-Corse et l'élection de M. Pierre ORSINI aux fonctions de Président, actée par délibération n°01/24-11-2021/925 ;

Vu les articles R711-15, L713-4, L713-3 du code de commerce, relatifs aux conditions à remplir pour être membre du Bureau ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau ;

Vu l'article R711-72 du code de commerce relatif à la procédure spécifique pour l'élection des membres du Bureau ;

Vu l'article 2.1.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Déroulement de la séance d'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Composition du Bureau de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.2 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Election des membres du Bureau* » ;

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, par vote public à main levée :

Candidate au poste de 1^{er} VP	:	Madame Dominique DI MENZA
Inscrits	:	40
Présents	:	27
Pouvoirs	:	13
Votants présents ou représentés	:	40
Abstention(s)	:	0
Suffrages exprimés	:	40

Madame Dominique DI MENZA ayant obtenu quarante (40) voix.

Est déclarée élue aux fonctions de 1^{ère} Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°02/25-11-2021/284</i>		

III- ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE, après l'élection du Président et du 1^{er} Vice-Président

Sous la présidence du Président DOMINICI, en présence du Bureau d'âge

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau et précisant notamment « *Les présidents des chambres de commerce et d'industrie rattachées à la chambre de commerce et d'industrie de région sont de droit vice-présidents de la chambre de région et, à ce titre, membres de droit du bureau. (...) L'un des vice-présidents de droit est élu premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de région* » ;

Considérant l'Assemblée Générale d'installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Locale d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud en date du 25 novembre 2021 et l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de Présidente, devenant de facto vice-présidente de droit de la CCI de Corse et élue 1^{ère} Vice-Présidente au Bureau de la CCI de Corse, actée par délibération n°02/25-11-2021/284 ;

Considérant l'Assemblée Générale d'installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Locale de Bastia et de la Haute-Corse en date du 24 novembre 2021 et l'élection de M. Pierre ORSINI aux fonctions de Président devenant de facto vice-président de droit de la CCI de Corse ;

Vu les articles R711-15, L713-4, L713-3 du code de commerce, relatifs aux conditions à remplir pour être membre du Bureau ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau ;

Vu l'article R711-72 du code de commerce relatif à la procédure spécifique pour l'élection des membres du Bureau ;

Vu l'article 2.1.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Déroulement de la séance d'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Composition du Bureau de la CCIR* » ;

Vu l'article 2.4.2 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Election des membres du Bureau* » ;

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, par vote public à main levée :

Considérant le groupement de candidatures (4) aux fonctions de membres du Bureau, composé comme suit :

- **Au poste de Trésorier** : **M. Auguste GIOVANNI**
- **Au poste de Trésorier adjoint** : **Mme Cosima Sandra DELOVO**
- **Au poste de Secrétaire** : **Mme Nathalie VOLPI**
- **Au poste de Secrétaire** : **M. Stefanu VENTURINI**

Considérant les résultats du scrutin pour chaque candidat à son poste respectif :

Inscrits	:	40
Présents	:	27
Pouvoirs	:	13
Votants présents ou représentés	:	40
Abstention(s)	:	0
Suffrages exprimés	:	40

Sont proclamés élus membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse chacun à leur poste :

- M. Auguste GIOVANNI, Trésorier
- Mme Cosima Sandra DELOVO, Trésorière adjointe
- Mme Nathalie VOLPI, Secrétaire
- M. Stefanu VENTURINI, Secrétaire

Le Bureau de la CCI de Corse est ainsi constitué :

- **Président :** M. Jean DOMINICI
- **1^{ère} Vice-Présidente :** Mme Dominique DI MENZA
- **Vice-Président :** M. Pierre ORSINI
- **Trésorier :** M. Auguste GIOVANNI
- **Trésorière adjointe :** Mme Cosima Sandra DELOVO
- **Secrétaire :** Mme Nathalie VOLPI
- **Secrétaire :** M. Stefanu VENTURINI

Conformément aux recommandations du Ministre de tutelle et aux engagements pris par CCI France, le Bureau compte deux postes à responsabilité occupés par des femmes, dont un poste de 1^{ère} Vice-Présidente.

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°03/25-11-2021/285</i>		

IV- DEMANDE D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU DE 7 A 10

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

Vu l'article R711-48 du code de commerce relatif à la composition du Bureau et stipulant notamment « *Pour tenir compte des particularités locales, l'autorité de tutelle peut autoriser l'augmentation du nombre de membres élus du Bureau dans la limite de trois membres au plus* » ;

Vu l'article 2.4.1.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Composition du Bureau de la CCIR* » précisant notamment que « *Pour tenir compte des particularités locales, l'autorité de tutelle peut autoriser l'augmentation du nombre de membres du Bureau dans la limite de trois membres supplémentaires* » ;

Considérant l'Union des CCI de Corse depuis le 1^{er} janvier 2020, la consolidation de la structure régionale et la nécessité de déployer de manière équilibrée ses actions sur l'ensemble du territoire ;

Dans l'objectif d'assurer une représentativité complète des circonscriptions, territoires, micro-régions et sous-bassins économiques au sein du Bureau de la CCI de Corse ;

Considérant l'importance qu'il convient d'accorder à la représentativité des territoires économiques à forte identité que sont le Sud-Corse et la Balagne, et donc de disposer de deux postes supplémentaires au Bureau qui leur seront dédiés ;

Considérant enfin la nécessité de respecter le principe de construction symétrique de la CCI de Corse, appliqué par la loi, à son Assemblée Générale constituée par moitié de représentants de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, qu'il est ainsi opportun de prolonger ce principe à la constitution du Bureau, susceptible d'agir par délégation de l'Assemblée Générale, et qui devra pour cela être dimensionné en nombre pair, et donc de disposer d'un format immédiatement supérieur au nombre de postes opérationnels soit $7 + 2 + 1 = 10$;

L'Assemblée Générale de la CCI de Corse décide de solliciter l'autorisation de la tutelle afin de porter de sept (7) à dix (10) le nombre des membres de son Bureau, pour atteindre une composition complète, homogène et renforcée.

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°04/25-11-2021/286</i>		

V- DESIGNATION DU SUPPLEANT DU PRESIDENT POUR SIEGER DANS LES INSTANCES DE CCIF EN SES LIEU ET PLACE EN CAS D'EMPECHEMENT DE CELUI-CI

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Vu l'article R711-57 du code de commerce disposant que « *Chaque chambre représentée à CCI France en application du deuxième alinéa de l'article L711-15 désigne parmi ses membres élus un suppléant appelé à remplacer, en cas d'empêchement, son président dans toutes les instances de CCI France où il siège* » ;

Vu l'article 1.1.3 Règlement Intérieur de CCI France « *Suppléants des présidents – Pouvoirs* » ;

Vu l'article 1.3.1 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Représentation de la CCI dans le réseau des CCI* » ;

Sur proposition du Président,

L'Assemblée Générale désigne :

- **Mme Nathalie VOLPI,**

En qualité de suppléante du Président Jean DOMINICI pour siéger dans les instances de CCI France en ses lieu et place en cas d'empêchement de celui-ci.

La présente délibération sera notifiée à CCI France et transmise pour information à l'Autorité de Tutelle.

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°05/25-11-2021/287</i>		

VI- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Considérant l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de 1^{ère} Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°02/25-11-2021/284 ;

Considérant l'élection des autres membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°03/25-11-2021/285, comme suit ;

▪ Trésorier	:	M. Auguste GIOVANNI
▪ Trésorier adjoint	:	Mme Cosima Sandra DELOVO
▪ Secrétaire	:	Mme VOLPI Nathalie
▪ Secrétaire	:	M. Stefanu VENTURINI

Vu l'article A712-32 du code de commerce disposant que les établissements du réseau des CCI doivent installer une commission des finances au plus tard lors de la séance suivant leur installation ;

Vu le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021, et notamment son article 2.5.1 « *Les Commissions Réglementées* » et la section 2 du chapitre IV - articles 4.2.1 à 4.2.3 - « *La Commission des Finances* », fixant la composition et le mode de désignation de membres de la Commission des Finances, précisant son rôle et ses attributions et déterminant les règles de son fonctionnement ;

Vu l'article 4.2.1 « *Composition et désignation des membres de la commission des finances* » du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, spécifiant que :

« Les membres de la commission des finances sont élus par l'Assemblée Générale à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés lors de la séance d'installation ou, au plus tard, lors de la séance suivante.

La commission des finances est composée d'au moins six (6) membres élus avec voix délibérative, choisis en dehors du président de la CCI et du trésorier et de leurs délégués, des membres du Bureau et de la commission consultative des marchés. » ;

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection par vote à main levée, du Président et des membres de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse comme suit :

Présidente :

- **Mme Jeanne FRASSATI**

Vice-Président :

- **M. Jean-François PAOLI**

Membres :

- **M. François FAGGIANELLI**
- **Mme Karina GOFFI**
- **Mme Virginie MICHELI**
- **Mme Céline PIACENTINI**

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°06/25-11-2021/288</i>		

VII- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Considérant l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de 1^{ère} Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°02/25-11-2021/284 ;

Considérant l'élection des autres membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°03/25-11-2021/285, comme suit ;

- **Trésorier** : **M. Auguste GIOVANNI**
- **Trésorier adjoint** : **Mme Cosima Sandra DELOVO**
- **Secrétaire** : **Mme VOLPI Nathalie**
- **Secrétaire** : **M. Stefanu VENTURINI**

Vu l'article A712-32 du code de commerce disposant que les établissements du réseau des CCI doivent installer une Commission des Marchés au plus tard lors de la séance suivant leur installation ;

Vu le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021, et notamment son article 2.5.1 « Les Commissions Règlementées » et la section 3 du Chapitre V - articles 5.3.1 à 5.3.4 - « *La Commission Consultative des Marchés* », fixant la composition et le mode de désignation de membres de la Commission Consultative des Marchés, précisant son rôle et ses attributions et déterminant les règles de son fonctionnement ;

Vu l'article 5.3.2 « *La Composition et la désignation des membres de la Commission Consultative des Marchés* » du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, spécifiant que :

« La commission consultative des marchés est composée de six (6) membres désignés, sur proposition du président de la CCI, par l'assemblée générale parmi ses membres élus en dehors du président et du trésorier et de leurs délégataires, des membres du bureau, des membres de la commission des finances et des membres de la commission de prévention des conflits d'intérêts. »

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection par vote à main levée, du Président et des membres de la Commission Consultative des Marchés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse comme suit :

Président :

- **M. Jean-André MAURIZI**

Vice-Présidente :

- **Mme Caroline COLONNA**

Membres :

- **M. Eric ABELI**
- **M. Michel IENCO**
- **Mme Marina MARTELLI**
- **M. Antoine ROSSI**

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°07/25-11-2021/289</i>		

VIII- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Considérant l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de 1^{ère} Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°02/25-11-2021/284 ;

Considérant l'élection des autres membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°03/25-11-2021/285, comme suit ;

- **Trésorier** : **M. Auguste GIOVANNI**
- **Trésorier adjoint** : **Mme Cosima Sandra DELOVO**
- **Secrétaire** : **Mme VOLPI Nathalie**
- **Secrétaire** : **M. Stefanu VENTURINI**

Vu la Circulaire n° 1898/1899/1900 du 9 août 1999 relative à la prévention du délit de prise illégale d'intérêt dans les chambres de commerce et d'industrie et à l'homologation du règlement intérieur ;

Vu le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021, et notamment son article 2.5.1 « *Les Commissions Règlementées* » et la section 2 du Chapitre VII et particulièrement ses articles 7.2.6 « *La Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts* » et 7.2.7 - « *La composition de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts* », fixant la composition et le mode de désignation de membres de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts, précisant son rôle et ses attributions et déterminant les règles de son fonctionnement ;

Vu 7.2.7 - « *La composition de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts* » du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, spécifiant que :

« Le nombre de membres de la commission de prévention des conflits d'intérêts est fixé à cinq (5) membres.

La commission comporte quatre (4) membres ayant voix délibérative choisis par l'assemblée générale parmi les élus de la CCI sur proposition du président en dehors du président, du trésorier et de leurs délégataires et des membres de la commission des finances et de la commission consultative des marchés. Elle comprend au moins un (1) membre ayant voix délibérative choisi en dehors de la CCI par l'assemblée générale sur proposition du président parmi les personnes particulièrement qualifiées du fait de leur intérêt pour les questions juridiques, économiques et sociales.

Cette personne qualifiée peut présider la commission de prévention des conflits d'intérêts. »

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection par vote à main levée, du Président et des membres de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse comme suit :

Président :

- **M. Martin EMMANUELLI / Personne Qualifiée**

Membres :

- **Mme Dominique DI MENZA**
- **Mme Nathalie NURY VOLPI**
- **M. Pierre ORSINI**
- **M. Paul TROJANI**

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°08/25-11-2021/290</i>		

IX- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

Vu le décret n°2010-1184 du 08 octobre 2010 portant modification de la circonscription et changement de dénomination de la chambre de commerce et d'industrie de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse et création de la chambre de commerce et d'industrie de Corse ;

A l'issue du scrutin des élections consulaires 2021 et de la proclamation des résultats formalisés par la clôture du procès-verbal de la Commission d'Organisation des Elections en date du 10 novembre 2021 ;

Après l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par Monsieur le Préfet de Corse, représentant de l'autorité de tutelle, conformément à l'article R711-51 du code de commerce ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°01/25-11-2021/283 ;

Considérant l'élection de Mme Dominique DI MENZA aux fonctions de 1^{ère} Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°02/25-11-2021/284 ;

Considérant l'élection des autres membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, actée par délibération n°03/25-11-2021/285, comme suit ;

- **Trésorier** : **M. Auguste GIOVANNI**
- **Trésorier adjoint** : **Mme Cosima Sandra DELOVO**
- **Secrétaire** : **Mme VOLPI Nathalie**
- **Secrétaire** : **M. Stefanu VENTURINI**

Vu les dispositions du statut du personnel administratif des Chambres de Commerce et d'Industrie mentionné à l'article 1^{er} de la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des Chambres d'Agriculture, des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers ;

Vu l'article 2.5.1 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse en vigueur au 29 juillet 2021 « *Les Commissions Règlementées* » ;

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection par vote à main levée, du Président et des membres de la Commission Paritaire Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse comme suit :

- **Président Titulaire** : **M. Jean DOMINICI**
- **Suppléant** : **M. Stefanu VENTURINI**

- **Titulaire** : **Mme Dominique DI MENZA**
- **Suppléant** : **Mme Jeanne FRASSATI**

- **Titulaire** : **M. Pierre ORSINI**
- **Suppléant** : **M. Jean-François PAOLI**

- **Titulaire** : **M. Auguste GIOVANNI**
- **Suppléant** : **Mme Karina GOFFI**

- **Titulaire** : **M. Olivier VALERY**
- **Suppléant** : **M. François FAGGIANELLI**

<i>Pour : 40</i>	<i>Contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>
<i>Délibération n°09/25-11-2021/291</i>		

L'ordre du jour de la séance d'installation est épuisé.

Le Président DOMINICI Passe la parole à Monsieur Paul MARCAGGI

« Mon cher Jean, chers amis,

C'est avec beaucoup d'émotion et de sincérité que j'accepte volontiers l'occasion qui m'est donnée de vous dire ces quelques mots ...

Chacun le sait, j'ai décidé après mes 4 années de mandat de passer la main pour des raisons personnelles ...et je suis fier aujourd'hui de voir que le flambeau que je passe est entre de bonnes mains.

C'est en effet avec un grand plaisir que j'assiste à l'installation de cette nouvelle équipe, à l'élection de Dominique Di Menza, celle de Pierre Orsini et bien sûr celle de notre leader Jean Dominici.

Je salue l'ensemble des autorités, des anciens élus... et je termine en soulignant que j'apporte mon soutien le plus total à la démarche de la nouvelle mandature, à tous les nouveaux élus et évidemment à l'ensemble des collaborateurs de la CCI de Corse.

J'ajoute que je reste à votre disposition pour apporter mon expérience et vous remercie pour m'avoir donné la parole devant une si illustre assemblée. »

Le Président DOMINICI passe ensuite la parole au Président Pierre ORSINI.

*« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents
Mesdames et Messieurs les élus
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,*

Je vous remercie Président, je te remercie Jean ...de m'inviter à prendre la parole au cœur de notre illustre assemblée

J'ai un très grand plaisir à le faire ...pour au moins deux grandes raisons :

La première... parce que je peux dire tout haut ce que je ressens... toute la gravité et en même temps tout le plaisir de participer à ce tournant, à ce moment historique... que nous avons contribué à construire à tes côtés... à ce moment où toutes les forces vives, tous les territoires économiques, se rassemblent avec et autour de la CCI.

Les clivages sont enterrés, les rivalités digérées ...et les mésaventures du passé... définitivement rangées aux archives de l'histoire consulaire.

Je suis fier, très fier de participer à ce moment fondateur et je tenais donc à te remercier de me donner l'occasion de pouvoir le dire publiquement.

La seconde raison... toute aussi importante... est dans le fait que ta proposition de partager la parole qui traduit, je le sais parfaitement, ton état d'esprit et ta manière de faire... le partage des responsabilités, l'équipe des élus des techniciens, le collectif consulaire... c'est ta marque de fabrique...

Et je parle d'expérience... nous voulons centraliser les enjeux économiques au cœur des politiques publiques de la Corse... et pour centraliser... sans faire de parallèle biologique.... il faut d'abord un noyau... un point de rendez-vous... et c'est justement ce que nous sommes en train de faire autour de toi, une équipe structurée, avec la masse critique qui fait sens pour les objectifs ambitieux que nous allons développer dans les semaines et les mois qui viennent.

La sortie de crise, la relance, la résilience, la transformation de notre économie vers un modèle plus robuste, plus numérique, moins carbonné et plus innovant... Voilà les enjeux vers lesquels nous pouvons nous diriger avec confiance.

Le travail entrepris avec le cabinet EY à l'été 2020... le séminaire que nous allons organiser au premier trimestre pour détailler notre plan de mandat... seront les points d'appui de notre travail et je suis heureux de pouvoir dire que je serai fier d'y participer.

Mesdames et Messieurs,

Merci. »

Le Président DOMINICI passe la parole à la Présidente Dominique DI MENZA.

*« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,*

Je vous remercie Président, je te remercie Jean, de me proposer de dire deux mots à l'occasion de notre séance d'installation.

Et même si l'émotion est palpable ... je vais essayer pour ce premier exercice d'exprimer le plus clairement possible mes sentiments et mon état d'esprit

*Le 10 novembre... j'étais élue pour mon premier mandat consulaire ;
Vendredi dernier... j'ai participé à mon premier séminaire ;
Ce matin... j'ai été élue Présidente de la CCI Locale d'Ajaccio et de la Corse du Sud ;
Cet après-midi... 1^{ère} Vice Présidente de la CCI de Corse...*

C'est peu de dire que les choses sont allées vite... très vite même.

Je remercie donc toutes celles et ceux... électeurs, électrices, mes collègues élus... qui ont permis cette prestigieuse intégration aussi dynamique que passionnante...

Je vous remercie pour votre confiance et je vous assure que vous pourrez compter sur mon engagement et mon travail déterminé au sein de cette nouvelle équipe, au sein de notre nouvelle équipe...

Je tâcherai d'être à la hauteur de ces nouvelles responsabilités... dont je mesure pleinement l'importance... comme je tâcherai d'être présente, activement présente... aux nombreux rendez-vous économiques qui sont devant nous.

En premier lieu il m'appartiendra de conserver et plutôt amplifier... la fraîcheur ...la dynamique et le mouvement... le mouvement de notre début de mandat, dont je suis à la fois l'expression et surtout une part active de la production.

Il y a bien... chacun l'a senti, chacun l'a perçu... il y a bien... un vent nouveau qui souffle sur notre vénérable institution...

Un vent qui tourne les pages du passé... et qui ouvre les perspectives d'une CCI rajeunie, renforcée, rassemblée au plan régional autour de notre Président Jean Dominici.

N'en déplaise aux esprits chagrins ou aux chroniqueurs dubitatifs... nous avons su, par nous-mêmes, trouver les ressources et l'énergie nécessaire pour ouvrir ce nouveau chapitre et placer notre chambre consulaire sur la voie d'une nouvelle construction, d'une nouvelle organisation et bientôt, je l'espère... d'un nouveau modèle.

Vous pourrez compter sur moi, Président, Chers Collègues... pour y prendre ma part... et vous l'avez déjà compris... toute ma part.

Mesdames et Messieurs je vous remercie. »

La parole est donnée à M. le Président du Conseil Exécutif de Corse :

« Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, Cher Jean, Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse représentée par le Vice-Président Monsieur Vanni,

Monsieur le Préfet de Corse,

Monsieur le Député, cher Michel,

Madame la Présidente du CESEC,

Monsieur le Maire d'Aiacciu représenté,

Mesdames et Messieurs les conseillers consécutifs,

Mesdames et Messieurs les conseillers de l'Assemblée de Corse,

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,

Mesdames et Messieurs,

Care Amiche, Cari Amichi,

Salute a tutte è a tutti, Bonjour à toutes et à tous,

C'est bien sûr, comme vous Monsieur le Président et comme vos Vice-Présidente et Vice-Président, que je salue avec respect et amitié, c'est comme vous, avec beaucoup d'émotion, que je participe à ce moment que vous avez qualifié, et le mot n'est pas trop fort, d'Historique.

Nous avons conscience les uns et les autres, d'être appelés à partager une page de l'Histoire de cette institution ancienne, forte, une page qui est encore largement blanche et que vous allez devoir écrire, mais qui est incontestablement un point de césure, un moment de bascule que vous avez su, grâce à votre lucidité collective, et j'y reviendrai, anticiper au mieux.

Mes premiers mots seront donc pour saluer les femmes et les hommes qui sont aujourd'hui élus, vous féliciter du fond du cœur, Monsieur le Président, vous et votre équipe, et bien au-delà de la révérence protocolaire pour cette élection, en son principe d'abord, bravo à vous, bravo aux femmes et aux hommes qui vous entourent.

Félicitations donc sur le principe de l'élection, mais également, vous l'avez rappelé, pour ses modalités. Vous êtes aujourd'hui le Président de Chambre de Commerce et d'Industrie le mieux élu de France avec un taux de participation de 17%, là où la moyenne nationale est de 6%.

Alors les taquins, Monsieur le Préfet, diront qu'il ne suffit pas d'être bien élu pour être nécessairement écouté, voire respecté... mais c'est un autre débat que nous n'aurons pas ici.

Bravo, bravo du fond du cœur, et cette victoire vient consacrer en fait une démarche qui puise à l'Histoire.

Cette institution qui est la vôtre, elle vient d'une Histoire longue, quelquefois douloureuse, cela participe bien sûr à notre émotion d'aujourd'hui ; et je veux à mon tour, sans pouvoir les citer toutes et tous, rendre hommage à celles et ceux qui ont été souvent des fondateurs, souvent des visionnaires, toujours des militants infatigables de la défense de l'économie et du social corse et en Corse. Je ne les citerai pas, je me tournerai simplement en instant vers le doyen juvénile de la CCI, Paul Trojani, et j'aurai moi aussi une pensée émue bien sûr pour le Président Nacer et ces moments tragiques que nous avons tous en mémoire.

Si nous sommes ici aujourd'hui, Monsieur le Président, c'est aussi parce que, je le disais tout à l'heure, vous avez eu la lucidité de vous emparer des possibilités que proposait la loi, vous,

à l'époque Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse et le Président Paul Marcaggi, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse-du-Sud, et dans votre sillage, celles et ceux qui ont travaillé à cette logique unitaire.

Cette logique unitaire, qui même si elle était prévue par les textes, n'était absolument pas gravée dans le marbre, ni acquise, et on connaît trop bien en Corse, les tentations vertigineuses de la division, du campanilisme, de la frilosité, quelquefois des intérêts particuliers, qui prennent le pas sur l'intérêt général.

Ces logiques-là, vous avez su les écarter, vous avez su les dépasser pour leur substituer la volonté ferme, partagée, patiente, techniquement déployée, d'aller vers cette unification.

Cet exemple vaut pour toutes et tous, dans le domaine économique, dans le domaine consulaire. J'ai salué tout à l'heure le Président de la Chambre de Métiers ; vous savez que je suis de celles et ceux qui espèrent qu'il y aura très rapidement une unification identique dans le domaine de l'agriculture. Vous avez su le faire, Monsieur le Président, cher Jean, vous, Paul Marcaggi, vos équipes, et de cela, nous vous devons une infinie reconnaissance.

Bravo donc, à toutes et à tous, bravo pour cette équipe, qui est à la fois l'expression de la continuité, de l'expérience, mais qui a su faire la place au renouvellement... Renouvellement des générations, et parité ou quasi-parité dans les responsabilités avec, cela a été dit, le signe fort que constitue à la fois le renouvellement de Pierre Orsini, et aussi l'arrivée de Madame Di Menza pour la Corse-du-Sud. Donc un mot particulier si vous m'y autorisez, à cet égard, parce que je suis fier de constater qu'en quelques mois, il y a eu à la fois une Présidente de l'Assemblée de Corse pour la première fois, une Présidente du CESEC pour la première fois, à l'échelon de la France et nous y avons contribué, une Présidente des Régions de France, et il y a aujourd'hui une Vice-Présidente, même s'il y avait eu une Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Madame Carlotti. En tout cas cela montre qu'en Corse, autant qu'ailleurs et je l'espère plus qu'ailleurs, nous sommes attachés à l'égalité, et notamment à l'égalité entre les sexes.

Je veux aussi avoir un mot non seulement pour les élus, mais également pour l'ensemble des personnels de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Je connais leur attachement à l'institution, leur sens du service public, leur volonté de travailler au quotidien pour la défense de vos ressortissants, mais avec une vision haute qui transcende là aussi les appartenances catégorielles. Un mot bien sûr pour le Directeur Général, Philippe Albertini, avec lequel nous travaillons au quotidien, mon Directeur de Cabinet et moi-même, et vous-même Monsieur le Président. Je ne pourrai pas citer toutes et tous ceux de vos collaborateurs que nous aimons... Un mot peut être un peu plus particulier pour Pierre Vincentelli, appelé sans doute à s'occuper un peu plus de son village, de sa famille et de ses activités désormais, mais à travers lui, ce sont toutes les femmes et tous les hommes qui travaillent dans cette institution que je veux saluer.

Alors envoyons aussi le message suivant : parmi nos préoccupations de chaque instant, y compris dans la perspective du rapprochement stratégique entre nos institutions, la dimension sociale et la dimension de prise en compte de ces emplois, parce que la Chambre de Commerce et d'Industrie, ce sont aussi des centaines d'emplois auxquels nous sommes particulièrement attachés, eh bien cet objectif-là et cette préoccupation, sont à chaque instant, présents dans nos esprits et dans nos choix.

Donc, et je termine ce propos introductif qui nous a ramenés en arrière, inscrits dans le présent, et projetés dans le futur proche et lointain, je suis particulièrement fier et heureux de pouvoir être à vos côtés aujourd'hui pour vivre et partager ce moment, et ce d'autant mieux, et je voudrais le dire aussi aujourd'hui publiquement, que je considère comme beaucoup d'autres, que la Chambre de Commerce et d'Industrie est un outil stratégique pour la Corse, pour son équilibre institutionnel, et pour son développement économique et social.

Je le dis sans flagornerie, avec sincérité, vous avez su construire, toutes et tous, une institution dépositaire d'un socle remarquable, a fortiori pour la Corse, de compétences, de savoir-faire, d'expertises métiers, et ce capital-là, il nous est et nous sera précieux, et il explique aussi qu'au-delà des relations humaines, personnelles, étroites et de la confiance partagée que nous avons engrangée, il explique aussi pourquoi la Collectivité de Corse est et sera à la fois un supporter et un partenaire stratégique.

La Corse ne peut pas se passer de sa Chambre de Commerce et d'Industrie, et cela va bien au-delà de la seule sphère économique et sociale ; vous êtes, vous l'avez rappelé, le gestionnaire de nos infrastructures portuaires et aéroportuaires, avec compétence et efficacité. Point n'est besoin d'insister sur la nécessité, a fortiori dans une île, de disposer d'infrastructures de transport externe connectées, compétitives, bien gérées ; vous avez su le faire, et je ne doute pas que nous continuerons et que vous continuerez à le faire.

Vous avez développé une expertise forte dans le domaine du soutien aux entreprises, développant une réactivité dont la Collectivité de Corse cherche à s'inspirer ; c'est un des éléments sur lesquels - je me tourne vers les nombreux DGA qui sont dans la salle -, c'est un des éléments sur lesquels nous avons peut-être un certain nombre de progrès à faire, en tout cas, nous continuerons à nous inspirer mutatis mutandis de ce que vous faites si bien.

Et enfin, je l'ai déjà dit mais je veux y insister, vous êtes un acteur important dans le domaine de la formation, et nous savons que la formation est un enjeu prioritaire pour pouvoir permettre à la Corse de s'inscrire dans une véritable logique de développement et d'émancipation.

Vous êtes donc une institution puissante, mais vous êtes également une institution fédératrice ; fédératrice au plan interne je l'ai dit, mais également fédératrice dans les moments critiques qu'a traversés notre société insulaire, et je pense notamment au rôle majeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans la gestion de la crise Covid-2019, non seulement au plan sanitaire où vous n'avez pas forcément vocation à intervenir et vous êtes intervenus quand même, mais également dans le domaine économique et social. Et de ce côté-là, je pense que le partenariat, globalement, entre l'Etat, la Collectivité de Corse et la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que l'ensemble des intervenants, a été un des garants d'une gestion bien maîtrisée de cette crise Covid, même si nous aurions souhaité que notre travail commun, je parle du plan Salvezza, puisse être mieux intégré dans les décisions gouvernementales.

Reste enfin, après nous être tournés vers le passé, avoir rappelé ce que vous avez su devenir... et je disais tout à l'heure à Paul Trojani en aparté, votre discours Monsieur le Président, a eu le mérite aussi de nous rappeler qu'on oublie rapidement d'où l'on vient... De la même façon qu'il y a quelques décennies encore, la Corse au plan administratif et institutionnel, était rattachée à la région PACA, la Chambre de Commerce et d'Industrie plus récemment encore, était rattachée à la Côte d'Azur, et qui pourrait aujourd'hui imaginer que nous puissions revenir à cet état, ou que nous puissions simplement avoir des institutions qui soient contestées ou rognées dans leurs compétences et prérogatives... je pense sincèrement que personne ne l'imagine.

Reste à savoir ce que nous allons faire ensemble, et ce sera ma troisième et dernière partie.

Vous avez fait référence à la loi PACTE et à cet article 46 devenu fameux ;

Vous avez rappelé que le point de départ de notre cheminement commun, a été la venue du Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, en octobre 2018. Une visite ministérielle qui avait été marquée, me semble-t-il, du double saut de la compréhension des enjeux de la Corse et de la volonté de nous ouvrir des perspectives innovantes.

Ce discours d'ouverture d'un Ministre d'Etat, nous nous en sommes emparés, et nous sommes en train de le concrétiser.

Je le dis donc aujourd'hui avec toute la solennité requise, les mois à venir seront consacrés... c'est en tout cas la volonté de la Collectivité de Corse, je sais qu'elle est partagée par la CCI et je ne doute pas qu'elle le sera également par l'Etat et ses représentants... les mois à venir seront consacrés à la finalisation du rattachement de la Chambre de Commerce et d'Industrie à la Collectivité de Corse, selon des modalités juridiques dont nous aurons à décider ensemble, mais sur lesquels nous avons déjà beaucoup avancé.

Se rapprocher pour nous unir, unir les destins de nos institutions, et les unir, vous l'avez dit Monsieur le Président, au service d'une vision partagée de la Corse, de son développement économique et social et de son développement sociétal.

Les enjeux sont immenses, ce n'est pas le lieu ici de dresser la liste.

Nous pensons... et lorsque je dis « nous », je parle de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Collectivité de Corse... que malgré les efforts considérables et que je tiens à saluer, notamment de la part de l'Etat, pour nous aider à franchir le cap de la crise Covid... nous pensons que la situation n'est pas encore rétablie, que des risques importants continuent d'exister notamment pour les entreprises, mais également pour les artisans, commerçants, indépendants salariés, et que donc la situation économique et sociale de la Corse reste extrêmement préoccupante.

Pour autant, nous avons les moyens et les atouts pour réussir, nous aurons à construire ensemble le modèle économique d'après-crise, un modèle qui, nous le savons, intégrera nécessairement les exigences du développement durable, de l'économie circulaire, du plus haut degré d'exigence environnementale, de la solidarité, de la justice sociale et de la valorisation. Bien sûr, de ce que nous sommes collectivement et historiquement, à savoir un peuple, et géographiquement, une île de Méditerranée.

Deuxième enjeu à mon sens, mieux connecter la Corse à son environnement, assumer cette ambition stratégique qui est celle de nous ouvrir en permanence, bien sûr au continent français, mais également à notre environnement méditerranéen et européen, et vous aurez-là, bien sûr, un rôle clé, notamment en ce qui concerne la modernisation de nos plates-formes portuaires et aéroportuaires, toujours avec la même logique d'équité que nous plaçons en permanence au cœur de nos choix... Je salue les représentants de l'extrême sud, d'Ajaccio, de Bastia, de Balagne, de l'intérieur...

La Chambre de Commerce et d'Industrie est aujourd'hui une institution territoriale, régionale ; la Collectivité de Corse est l'institution qui défend la Corse et les Corses, et nous sommes en permanence dans la recherche d'équilibre et d'équité au bénéfice de l'ensemble des territoires et de l'ensemble des acteurs.

Partenariats également à améliorer, je le dis clairement, et à renforcer, y compris par exemple avec la compagnie Air Corsica, dont la Collectivité de Corse est actionnaire majoritaire.

Un mot enfin, puisque les Agences et Offices sont ici représentés, nous avons beaucoup parlé y compris hier à Portivechju, d'un nouveau modèle touristique à inventer, à la fois un tourisme durable et un développement durable de tourisme.

Enfin, notre plus sûre ressource reste ici comme ailleurs me semble-t-il, le capital humain.

Nous avons donc un travail considérable, mais enthousiasmant devant nous.

Vous avez compris que si nous sommes aujourd'hui aussi nombreux représentant la Collectivité de Corse, je parle de la Présidence de l'Assemblée, je parle bien sûr des Présidentes et Présidents d'Agences et Offices... je vois au premier rang le Président de l'ADEC, la Présidente de l'ATC, la Présidente de l'OTC, de nombreux très hauts fonctionnaires de l'administration territoriale... c'est pour vous dire qu'au-delà de ma

présence, c'est bien l'institution Collectivité de Corse qui s'affirme ou se réaffirme aujourd'hui comme la partenaire stratégique de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Je ne peux pas terminer ces quelques mots, trop longs sans doute, mais là encore vous l'avez dit avant moi, puisque nous vivons ensemble l'Histoire, profitons-en, je voudrais terminer par quelques mots plus personnels vers le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Au-delà de la légitimité électorale, au-delà du fait qu'il n'y a eu qu'une seule liste, là où notre tendance atavique est de les multiplier à l'envi, je pense que si aujourd'hui vous avez eu la confiance renouvelée de vos pairs, cher Président, cher Jean, c'est parce que dans une société souvent fractionnée, déboussolée, anxieuse, vous avez su en permanence, lors de ces dernières années, y compris dans les moments les plus difficiles, être un point d'équilibre, un homme de dialogue vrai, un passionné de justice et un acteur dynamique.

Alors de tout cela, je vous suis à titre personnel et institutionnel extrêmement reconnaissant. Je peux vous dire que nous avons confiance à mille pourcents dans vous et dans votre équipe pour conduire la bateau CCI à bon port... et à bon aéroport... et que dans cette odyssee, nous serons définitivement, irréversiblement, et avec confiance, à vos côtés.

Vi ringrazii. »

Monsieur le Préfet prononce son discours :

*« Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse représentée,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse,*

Tout d'abord bien sûr, je me joins aux félicitations et aux vœux qui sont formés pour cette nouvelle présidence, Monsieur le Président Dominici.

Je salue bien sûr l'élection des Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie locales, Monsieur Orsini, et tout particulièrement Madame Di Menza ; en tant que Préfet de Corse-du-Sud, je suis très content de faire votre connaissance et je vous souhaite également tous mes vœux de réussite dans ce poste éminemment délicat, d'animation et de représentation d'une Chambre de Commerce régionale sur un territoire, cela a été dit, un vaste territoire où les enjeux ne manquent pas.

Donc félicitations à tous les élus pour leur engagement, et pour aller dans le vif du sujet, il est vrai que la question qui se pose à nous depuis un certain temps, c'est la question des évolutions institutionnelles, et c'est une question qui est passionnante... délicate. En tout cas, vous le savez, l'Etat a participé activement aux travaux qui ont été conduits pour débroussailler le sujet par le consultant qui a été missionné et donc, nous sommes prêts, Monsieur le Président, à participer activement aux réflexions qui seront conduites, puisque plusieurs pistes sont possibles et peuvent être mises en œuvre.

Il me paraît important de souligner qu'à ce stade, n'étant pas un vieux corse mais enfin, ayant déjà une petite expérience, ayant eu l'occasion de fréquenter la Chambre de Commerce dans ses différentes composantes, à la fois sur les questions économiques, dans le cadre, vous l'avez dit Monsieur le Président, de l'exercice de nos responsabilités dans cette période de crise extrêmement grave que nous avons tous traversée et que nous continuons à traverser indéniablement, mais aussi au contact également de la Chambre de Commerce en tant qu'exploitant d'infrastructures de premier rang, j'ai pu constater avec plaisir et grande satisfaction, je le dis très sincèrement et très directement, le professionnalisme dont elle fait preuve dans la gestion des équipements.

Cela ne va pas de soi, il y a plus d'une situation au national contrastée au plan opérationnel, au plan des ratios de performance, et je trouve que c'est un acquis important.

Et donc, il faut ménager ses acquis. Et cela a été souligné, en tant qu'outil, la Chambre de Commerce est un outil qui marche bien, mais qui marche bien parce qu'il a un actionnariat particulier, et c'est dans ce creuset-là que cela se passe, c'est-à-dire que c'est dans la mobilisation des forces économiques représentées par des acteurs économiques présents sur le territoire, représentatifs à la fois des territoires, vous l'avez dit Monsieur le Président, mais représentatifs également des différentes composantes de notre économie, c'est l'implication de ces acteurs économiques qui fait sens, sinon, on a un outil... plus ou moins bien managé.

Nous avons plus qu'un outil, et ce qui vaut pour la question de la formation, ce qui vaut pour la question de l'appui au tissu économique de nos entreprises, vaut également pour les missions d'exploitation d'infrastructures de premier plan que sont les ports et les aéroports.

Et donc là est le côté délicat de la question ; c'est cette mutation qui va conduire à la fois, à maintenir cette dynamique collaborative du monde économique représenté par les acteurs élus, et puis bien évidemment une évolution des relations institutionnelles entre l'Etat et probablement et certainement dans l'avenir, la Collectivité de Corse. Et c'est de cela effectivement dont va dépendre la trajectoire, le niveau d'ambition, le modèle économique qui sera le vôtre, notamment pour ces grandes infrastructures.

Vous avez souligné, Monsieur le Président, le travail qui a été fait et conduit pendant la période récente, qui n'a été facile pour personne, à commencer pour les chefs d'entreprise évidemment, et je vous remercie d'avoir insisté sur la qualité des relations avec les services de l'Etat qui sont présents ici, le SGAC, la Directrice des Finances Publiques, que je salue, j'y ai été très sensible.

Alors bien sûr, ce sont les moyens importants mobilisés au plan national par le Gouvernement, et plus que ces moyens, la grande flexibilité dont il a fait preuve, à commencer par le Ministre chargé de l'Economie dont vous avez parlé tout à l'heure. Mais effectivement les choses ne s'arrêtent pas là, nous ne sommes pas près de retrouver un état de quiétude, d'ailleurs, cela n'a jamais été le cas pour les entreprises.

Bien évidemment, il y a la question des fondamentaux économiques, la manière dont les choses vont évoluer ou se dénouer, je sais que vous y êtes très attentifs, notamment le Président de l'ADEC qui a eu l'occasion de s'entretenir avec nous à plusieurs reprises.

Mais ce qui fait l'avenir de la Corse, c'est aussi ce que l'on pense de son avenir économique, de son positionnement sur les marchés, de ce que sera la dynamique de la construction, celle de l'urbanisme, celle du tourisme, c'est-à-dire en clair de son positionnement dans un espace extrêmement vaste, avec lequel elle est en interaction permanente.

Donc il faut à la fois penser cela, le préparer, et puis bien sûr, penser à la robustesse de nos entreprises.

C'est dans cet état d'esprit que, vous le savez, nous continuons à agir, avec vous, avec l'ensemble des forces vives, pour soutenir la reprise d'activité des entreprises.

Le Plan de Relance, je n'en parle pas, tout le monde est bien au fait de l'importance et de la puissance de la mobilisation ; des comités départementaux de sortie de crise, et notamment le rôle de la Directrice des Finances Publiques et de ses services comme conseiller départemental à la sortie de crise, c'est-à-dire à la disposition des entreprises, comme le sont d'ailleurs les Tribunaux de Commerce dans leur fonction de prévention des risques... Et vous savez donc que la crise ne s'est pas arrêtée aux périodes de confinement.

Elle ne s'arrête pas non plus à la fin de la saison touristique, et on sait bien qu'il y a beaucoup de travail à conduire effectivement dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, pour effectivement être dans la position la plus efficace et la plus efficiente

possible pour aborder l'année qui vient, mais surtout, pour conduire les mutations structurelles, qui sont inévitables dans un monde qui change très vite, et sur ce point, la question de la résilience de la Corse, notamment dans ses composantes essentielles que sont les marchés du tourisme, est une question très importante.

Sur cette question du transfert de la tutelle des réseaux consulaires, encore une fois, c'est une mobilisation pleine et entière avec une grande ouverture d'esprit, qui est la nôtre, l'ambition que j'évoquais tout à l'heure.

C'est l'occasion également pour moi, avant de conclure ce petit propos, de souligner la qualité des échanges et des relations que nous avons eus, également, avec le Directeur Général de la Chambre, Monsieur Albertini. Cela a été un plaisir de pouvoir travailler de manière très directe, et je pense qu'à plusieurs reprises nous avons pu nous comprendre. Avec le Président bien sûr, mais c'est aussi avec le travail des services que la mobilisation a pu se faire efficacement.

Alors bien sûr, beaucoup de choses auraient pu se faire différemment, peut-être mieux, peut-être plus rapidement, mais somme toute, je ne rougis pas du bilan de ces mois qui se sont écoulés.

Donc ma conclusion sera de réitérer ces félicitations très sincères pour le travail que vous avez accompli. Je mesure, bien que n'étant pas le plus ancien ici, le chemin parcouru en quelques années par le réseau consulaire ; pour avoir connu des situations dans bien des départements et bien des régions au plan national, je pense que c'est une évolution qu'on peut qualifier d'exceptionnelle, parce que finalement, cette convergence s'est faite rapidement.

Cette nouvelle Chambre est une Chambre dynamique, jeune, renouvelée, qui se projette sur l'avenir, mais aussi avec un certain nombre de valeurs sur le socle des anciens qui pourront apporter leur expérience.

Cette mixité augure beaucoup de bonnes choses. En tout cas, je souhaite à l'ensemble des élus, à vous Monsieur le Président, à votre Bureau, tous mes vœux de plein succès, pleine satisfaction dans l'exercice de ces responsabilités qui sont, je le sais, extrêmement lourdes, après tout ce qui a été dit notamment.

Et puis je renouvelle également tous notre confiance dans vos équipes pour conduire à agir sur le terrain au service de la Corse. »

Le Président DOMINICI remercie Monsieur le Préfet et l'Assemblée.

La séance d'installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse est levée à 16h30.

Ajaccio, le 25 novembre 2021

Le Préfet de Corse,



Pascal LELARGE

Le Président de la CCI de Corse,

Jean DOMINICI



Annexes :

- Feuille d'émargement
- PV de recensements des votes (3)